

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Actualisation des compétences du personnel offrant des soins et services aux résidents atteints de la maladie d'Alzheimer et de troubles cognitifs hébergés dans les RI et les RPA sur le territoire du CISSS de la Gaspésie et du CISSS des Îles.

Le processus ciblé inclut de la formation ainsi qu'un soutien et un accompagnement terrain qui s'avèrent essentiels pour faciliter et s'assurer de l'intégration des apprentissages.

Offert du 15 février au 31 mars 2021

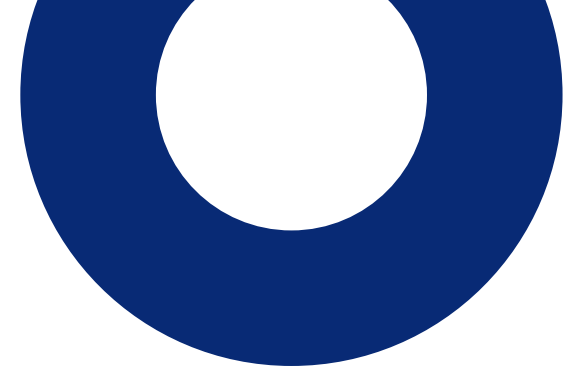
ÉTAT ACTUEL

L'actualisation des compétences du personnel est un enjeu récurrent quant à un plan d'intervention et à une offre de services adaptés aux besoins des résidents en RI et RPA.

De plus, on constate que certaines mesures adoptées afin de réduire la propagation de la COVID-19 ont malheureusement provoqué le déconditionnement de plusieurs résidents et aggravé certains troubles cognitifs par manque de stimulations.



Pour toute information supplémentaire, contactez votre équipe locale du Soutien à domicile ou, pour le volet RPA, Mme Guylaine Gaul, responsable de la certification, au 418-368-2306, poste 5014 ou cellulaire : 418-360-4156.



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Gaspésie

Québec



Direction du programme
Soutien à l'autonomie des personnes âgées
Direction de la qualité, de l'évaluation,
de la performance et de l'éthique

PLAN ALZHEIMER

Formation - Ressources intermédiaires (RI) et Ressources pour personnes âgées (RPA)

En collaboration avec la :

Société Alzheimer
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine



PLAN ALZHEIMER

Formation en RI et RPA

PRIORITÉS

Offrir aux exploitants de RI et RPA d'actualiser ou rehausser les compétences du personnel aux soins des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer et de troubles cognitifs.

Mettre à leur disposition des outils cliniques et les méthodes de soins nécessaires à une bonne prise en charge des besoins des résidents.

Soutenir, sur le terrain, les interventions ciblées en participant à des rencontres cliniques basées sur des études de cas problématiques et de l'échange sur les bonnes pratiques cliniques auprès des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer, de troubles cognitifs ou de symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD).

STRATÉGIE DE FORMATION

Objectifs :

- 1) Améliorer et harmoniser les connaissances spécifiques aux soins des personnes atteintes de troubles cognitifs dans les RI et RPA;
- 2) Favoriser le transfert des connaissances et optimiser l'application des meilleures pratiques dans l'environnement immédiat du personnel formé.

Capsules vidéos d'autoformation

- Les signes précurseurs de la maladie d'Alzheimer et des troubles neurocognitifs majeurs.
Durée 30 minutes.
- Les meilleures approches avec les personnes ayant des atteintes cognitives.
Durée 45 minutes.

Soutien et accompagnement

- Soutien au plan d'intervention et appréciation terrain des compétences acquises par les employés.
Durée 3 heures.

PLAN D'ACTION

Du 8 au 14 février :
Inscription des RI et RPA participantes.

Du 15 février au 7 mars :
Promotion de la formation et autoformation des employés.

Du 7 au 31 mars :
Soutien et accompagnement terrain. Appréciation de la formation par les employés et les propriétaires.

MÉCANISMES DE SUIVI

- Des suivis téléphoniques et écrits aux propriétaires des RI et RPA participants sont faits avant, pendant et après la formation.
- Un formulaire de participation à une activité de formation est à compléter par le propriétaire.
- Un formulaire d'appréciation de l'activité de formation est à compléter par l'employé formé.